Réunion du Conseil Communautaire

le mardi 16 février 2021 à 19 heures



Compte rendu



L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 16 février, à 19 heures, le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni Salle du Conseil, Communauté de Communes du Castelrenaudais, 37110 CHÂTEAU-RENAULT.

Sous la Présidence de Madame Brigitte DUPUIS

Date de la convocation du Conseil communautaire : mardi 9 février 2021.

Étaient présents :

Jean-Claude BAGLAN, Chantal AVENET, Fabien HOUZÉ, Odile LANDRY, Brigitte DUPUIS, Fernand GARCIA, Corinne GUILLAUT, Alain PELÉ, Sylvie GANNE, Damien GARCIA, Evelyne HAURY, Véronique BERGER, Jocelyne PETAY, Marc LEPRINCE, Patrice POTTIER, Alain DROUET, Caroline DOARÉ, Joël DENIAU, Gino GOMMÉ, Annick REITER, Isabelle SÉNÉCHAL, André DAGUET, Béatrice VERWAERDE, Jérémy DANTON, Chantal GONZALEZ-BOURGES, Denis SEYNAEVE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

Smaïl ABERKANE donne pouvoir à Sylvie GANNE, Brigitte VENGEON donne pouvoir à Joël DENIAU, Joël BESNARD donne pouvoir à Annick REITER, Jocelyne DEFEINGS, Mario GIAVARINA.

Monsieur Alain DROUET remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

| Nombre de délégués composant l'assemblée | 31 |
|--|----|
| Nombre de délégués en exercice | 31 |
| Quorum | 16 |

Proposition de tenue de la séance à huis clos

Le Conseil communautaire a approuvé la demande de la Présidente de recourir au huis clos en raison du couvre-feu pour limiter la circulation du virus, de la difficulté à maintenir les gestes barrières, notamment concernant la mise en œuvre des distances physiques dans la salle, et la présence d'élus appartenant à une population à risque en raison de leur pathologie et/ou leur âge. En conformité avec les textes, un journaliste local est invité.

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 2 février 2021

Le Conseil communautaire a approuvé le procès-verbal du Conseil communautaire de la séance du 2 février 2021.

ADMINISTRATION GENERALE

Démission au sein de la commissions « Petite enfance, Enfance-jeunesse -périscolaire »

Le Conseil communautaire a pris acte de la désignation de Madame Sophie PIRES en qualité de la commission Petite enfance, Enfance-jeunesse – périscolaire.

Pacte de gouvernance : Débat

Le Conseil communautaire a pris acte de la tenue du débat et a approuvé le fait de ne pas faire de pacte de gouvernance.

Compétence d'organisation de la Mobilité - Loi LOM

Le Conseil communautaire a décidé de ne pas prendre la compétence organisation de la Mobilité à la Communauté de communes du Castelrenaudais, et de ne pas demander à se substituer à la Région Centre-Val-de-Loire, dans l'exécution des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire que la région assure actuellement dans le ressort de son périmètre.

STRATÉGIE ET PROSPECTION ÉCONOMIQUE

Proposition d'annulation des loyers des structures ayant des interdictions administratives d'exercer et dont la Communauté de communes du Castelrenaudais est le bailleur

Le Conseil communautaire a acté l'annulation des loyers des locaux communautaires pour ceux produisant un justificatif de l'interdiction administrative d'exercer et uniquement pendant ladite période d'interdiction, jusqu'au 31 décembre 2021, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Zone de Bec Sec - Vente d'une parcelle

Le Conseil communautaire a confirmé l'approbation de la vente à Val Touraine Habitat, d'une partie de la parcelle cadastrée A1410, soit une superficie totale d'environ 2 090 m² au prix de 35 000 € net vendeur, auquel seront ajoutés les frais de bornage et les frais de notaire sous réserve de la levée des conditions suspensives, et en précisant que la commune d'Auzouer-en-Touraine attachera une attention particulière à ce qu'une solution technique rationnelle, simple et économe, à déterminer par le maitre d'œuvre de Val Touraine Habitat puisse être proposée pour écrêter les eaux pluviales avant rejet au réseau existant le long de la voie adjacente au terrain, et a autorisé Madame la Présidente ou un Vice-Président à signer tous les documents afférents à cette transaction dont le montant définitif sera fixé après bornage réalisé par un géomètre.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Castelrenaudais

Le Conseil communautaire a approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, a dit que ce dernier est tenu à la disposition du public, et a dit que la délibération fera l'objet d'un affichage durant un mois au siège de la Communauté de communes et au sein des communes concernées, ainsi qu'une publication dans un journal diffusé dans le département.

RESSOURCES HUMAINES

Travaux éco-pâturage Porte de Touraine - Convention de mutualisation avec la ville de Château-Renault

Le Conseil communautaire a approuvé la convention de mutualisation entre la Communauté de communes et la commune de Château-Renault pour la réalisation de travaux sur les sites communautaires notamment la mise en place des structures pour l'éco-pâturage sur la zone d'activités Porte de Touraine d'Autrèche, et a autorisé la Présidente ou le Vice-Président en charge de ce dossier de signer la convention et tous les documents afférents à cette opération.

FINANCES

Budget Immeubles de rapport : ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'ouverture de crédits d'investissement de 12 000 € pour l'aménagement d'un bureau de la Maison de santé pluridisciplinaire et 13 300 € pour l'aménagement de la boulangerie de Nouzilly, qui seront reprises dans le budget primitif du Budget Immeubles de rapport 2021.

Budget Général : ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'ouverture de crédits d'investissement de 1 325 € pour le remboursement des cautions de l'aire d'accueil des gens du voyage, 13 305 € pour l'acquisition de matériels informatiques, 5 802 € pour les licences RDS et 1 055 € pour l'acquisition d'un chauffe-eau au pôle petite enfance, qui seront reprises dans le budget primitif du Budget Général 2021.

Budget Zones d'Activités : ouverture anticipée des crédits d'investissement

Le Conseil communautaire a autorisé l'ouverture de crédits d'investissement de 25 060 € pour la consignation de la compensation agricole, qui sera reprise dans le budget primitif du Budget Zones d'Activités 2021.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

CASTELRENA

Questions diverses

Informations diverses

À Château-Renault, le 22 février 2021

Brigitte DUPUIS

Préside

AFFICHAGE LEGAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que les délibérations adoptées par le Conseil Communautaire lors de la présente séance sont à disposition et librement accessibles à toute personne désirant les consulter aux services généraux de la Communauté de Communes – 5 rue du Four Brûlé à Château-Renault, pendant une durée de deux mois, et ce à compter de ce jour.

La présente mise à disposition vaut affichage au sens de l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales